



CLUB des PLUS BELLES BAIES DU MONDE

ASSEMBLEE GENERALE
du 5 octobre 2006

UNESCO

PARIS



Assemblée Générale du Club des Plus Belles Baies du Monde

Sont présents lors de cette assemblée :

Les membres du Conseil d'Administration :

Jérôme Bignon, Président du Club des Plus Belles Baies du Monde/Baie de Somme (France)

Michel Met, Président fondateur/Golfe du Morbihan (France)

Galip Gür, Président délégué/Baie de Bodrum (Turquie)

André Martins, Vice-Président Europe (Baie de Sétubal/Portugal)

Mohamed Oudmine, Vice-Président Afrique (Baie d'Agadir-Taghazout/Maroc)

Bruno Bodard, Secrétaire général (Golfe du Morbihan/France)

Hervé Laigo, Trésorier (Golfe du Morbihan/France)

Eric Lore, Scientifique (Golfe du Morbihan/France)

Michelle Pauly, chargée de la communication et des relations publiques (Baie de Somme-France)

Baie de Nha Trang (Vietnam)

Bui Mau

Truong Kinh

Nguyen Hao Tam

Vu Tien Duc

Baie de Somme (France)

Yves Butel

Dominique Camus

Hubert Flandre

Baie de Mindelo (Cap-Vert)

Maria Rodriguez

José Lopes

Baie de Diégo Suarez (Madagascar)

Jacques lallot

Baie d'Halong (Vietnam)

Nguyen Nanh Ha

Phung Duc Tin

Nguyen Thi Hong Hanh

Delta du Sine Saloum (Sénégal)

Cheikh Gassama (Unesco)

Abdoulaye Sené

Sory Kaba

Diouf Macodon (Unesco)

Golfe du Morbihan (France)

Jean-Claude Sarazin

Michèle Sarazin

Denise Pierre

Gérard Pierre

Daniel Alteirac

Annick Alteirac

Robert Tanguy

Marisette Met

Francis Salaun

Baie des Chaleurs (Québec-New-Brunswick/Canada)

Michel Bujold

Charlotte Verreault

Baie du Mont-Saint -Michel (France)

Jacques Hec

Marianne Abgrall

Louis Thébault

Baie de Tadoussac (Québec/Canada)

Marie-Claude Guérin

Bruno Thérien

Gabrielle Guérin

Baie de San Francisco (USA)

Ellen Sampson

Jaime Michaels

Brigitte Morvant

Baie de Puerto Galera (Philippines)

Hubert d'Aboville

Praia do Rosa (Brésil)

Enrique Litman

Francesca Litman

José Roberto Martins

Golfes de Porto et Girolata (Corse-France)

Michel Zanettaci

Excusés :

Bouches de Kotor (Monténégro)

Baie des Saintes (Guadeloupe-France)

Détroit de Magellan (Chili)

Baie de Banderas (Mexique)

Observateurs :

Baie de Lang Co (Vietnam)

Cai Vinh Tuan

Le Dinh Khanh

Nguyen Huy Thai

Baie de Qing Dao (Chine)

Meng Xiangyi

Le Akhena An

Baie de Chétaibi (Algérie)

Mohamed Sekfali

Leila Sekfali

Nora Aïche

Invités :

Tanguy Daujon

Stéphane Lauro (Artiste Peintre)

Yohann Robert (Consultant Tourisme et environnement)

Poiret Céline (SMACOPI)

Jean-Marc Page (Petit Train de la Baie de Somme)

Pascal Bachelet (Photographe)
Fabien Adam (Photographe)
Marc Wiltz (Magellan Editions)
Jean-Marc Leblon (TF1)
Minou Azoulay (TF1)

1) Ouverture de l'Assemblée

L'assemblée est ouverte à 10H10 par le Président Bignon à l'UNESCO à Paris. Un accueil de bienvenue est réalisé auprès des différents membres présents venus de tous les continents.

Il demande à chacun d'être synthétique et précis dans les exposés afin que tout le monde puisse s'exprimer. Il espère que l'Association réalisera de travaux de qualité et précise que seront présentées cet après-midi, trois nouvelles Baies qui souhaitent rejoindre le club des plus belles baies du monde (Baie de Chétaibi- Algérie, Baie de Qing Dao-Chine et Baie de Lang Co Vietnam).

2) Rapport Moral

Le Président propose de donner la parole à chacune des Baies « pour favoriser dès le début de la réunion les échanges et «donner le moral aux troupes ». Il propose un panorama sur l'année 2006 et sur les perspectives de 2007 afin de favoriser une atmosphère interactive.

a) Baie de « Nha Trang » (Bui Mau)

Le représentant précise que l'association du club de la baie de Nha Trang a été créée en 2006. Elle souhaite développer encore le partenariat et espère accueillir l'Assemblée Générale prochainement.

b) Baie de Praia do Rosa (Enrique Litman)

Il est important pour les brésiliens d'être présents et leur objectif est le développement structuré du tourisme. Ils travaillent sur le congrès de 2007 (début octobre).

A titre anecdotique, ils indiquent qu'ils ont compté jusqu'à 200 baleines franches sur leur Côte.

c) Baie des Chaleurs (Michel Bujold)

Le représentant évoque le sérieux problème de l'incinérateur Benett qui devait être installé près de la Côte. Il espère que grâce à notre concours, cela ne sera jamais réalisé.

Les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Québec utilisent de plus en plus la référence au club.

Ils sont déjà entrés dans la préparation active de l'assemblée générale de 2008 et la motivation est importante.

d) Baie de Mindelo Cap Vert (Maria Rodriquez)

La représentante précise de façon émouvante qu'elle adore sa petite Baie. Elle précise qu'une association a été créée avec la municipalité pour que la Baie soit plus intégrée encore dans le club. Maria a été élue Présidente de cette Association.

Monsieur Lopez, représentant de la municipalité est également présent.

g) Baie de San Francisco (Ellen Sampson)

Les représentantes précisent leur joie d'être présentes. Elles travaillent pour BCDC, organisme dépendant de l'Etat de Californie qui oeuvre sur les grandes problématiques de la Baie et gère les différents dossiers d'aménagement.

Les thèmes principaux travaillés sont :

- Le réchauffement climatique
- Le drainage
- La conversion des marais salants en zone humide

Elles évoquent leur voyage au Viet-Nam et précisent qu'un atelier a été créé au sujet des zones protégées humides.

△ Le Président rappelle que les représentantes sont aujourd'hui membres du club et y participent officiellement pour la première fois.

h) Baie de Somme (Yves Butel)

L'évènement 2006 est bien évidemment la venue des membres du club en Baie. Il évoque les projets qui seront développés plus en profondeur en baie de Somme et précise que la demande de classement au patrimoine mondial est en cours. Il évoque les projets communs avec les Baies voisines (Baie d'Authie,

Baie de la Canche), dans le cadre du programme MAB réserve de biosphère de l'UNESCO.

i) Baie du Mont Saint Michel (Louis Thébault et Jacques Hec)

Louis Thébault évoque les actions de découverte de la Baie (rando/baie) ainsi que la création des maisons de la Baie. Ensuite sont évoqués les travaux de désensablement qui ont été récemment lancés par le Premier Ministre, Dominique de Villepin. Il s'agit d'un chantier de très grande importance.

Il espère que la Baie retrouvera ainsi prochainement son caractère maritime. Il évoque aussi les voies cyclables créées récemment afin de relier la Baie à Saint Malo et aux villes voisines.

j) Baie du Morbihan, Baie de Quiberon (Gérard Pierre)

Gérard Pierre évoque la volonté d'adhésion de la population locale dans le concept du club des plus belles baies du monde.

Des petites actions sont menées par des spécialistes auprès de la population pour découvrir la côte . Une signalétique importante sur la baie va être posée et arborera le logo des plus belles baies du monde.

k) Golfe de Porto Girolata - Corse (Michel Zanettaci)

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le golfe de Porto Girolata a adhéré au Parc Naturel Régional de corse (P.N.R.C) dont il constitue la façade maritime. Son action rejoint celle du PNRC, regroupant 143 communes de Corse à savoir :

- la Protection , la préservation et la valorisation de l'environnement : protection des sites et paysages, amélioration de la connaissance des milieux et des espèces grâce à l'accueil de nombreux scientifiques de renommée internationale, projet d'extension de la Réserve Naturelle de Scandola dont la gestion a été récompensée par l'obtention d'un diplôme européen délivré par le Conseil de l'Europe, information et sensibilisation des visiteurs, suivi de la fréquentation touristique...
- Le développement économique et social et l'amélioration du cadre de vie des habitants : aide et accompagnement des Communes, des socioprofessionnels et de tous les usagers du site dont le montage administratif, technique et financier concernant des projets liés au tourisme, à l'agriculture, à l'artisanat et aux services.

Actuellement, le PNRC travaille sur un projet de regroupement des parcs naturels de la Méditerranée. Le Golfe de Porto Girolata est très intéressé par ce projet dans la mesure où il rencontrera de nouveaux partenaires et, parmi eux, peut être des membres du réseau du Club des Plus Belles Baies du Monde.

l) Baie de Diego Suarez Madagascar

△ Le Président Bignon précise que la Baie est représentée par Monsieur Jacques Lallot qui habite la Somme ; ce dernier a déjà joué le rôle « d'ambassadeur » auprès des représentants de la baie. Il a réussi à réunir des personnes motivées tout en regroupant des responsables pour que le partenariat continue. Ce travail doit se poursuivre.

Le Président Bignon précise qu'il s'agit là d'une nouvelle chance pour la Baie de Diego Suarez vis à vis de notre club et mandate officiellement Monsieur Lallot pour assurer le développement de ces relations.

Monsieur Lallot évoque la mémoire du Chef de Région décédé. Il a confiance pour l'avenir, notamment grâce à sa présence dans la grande île pendant les six derniers mois pour mener à bien cette mission.

m) Baie de Banderas - Mexique

Madame Pauly explique que de nouveaux contacts sont en cours.

n) Bouches de Kotor - Monténégro

La situation politique est changée et une nouvelle association est en cours de création. L'espoir est très fort.

o) Baie de Puerto Galera - Philippines (Hubert d'Aboville)

Une année a été nécessaire pour constituer et enregistrer l'Association. Une influence réelle existe sur la mairie et l'avis de l'association est régulièrement sollicité (l'exemple de l'installation d'éoliennes est évoqué).

Il est précisé que l'Ambassadeur des Philippines sera présent lors de l'AG. L'an prochain, seront célébrés 60 ans de la coopération France/Philippines.

p) Baie de Sétubal - Portugal (André Martins)

En mai 2007, un congrès sur la protection des dauphins est en cours de préparation. En 2008, la maison de la Baie sera finalisée. En 2009, Accueil du congrès des plus belles baies du monde. Le travail porte aussi sur un mouvement contre un incinérateur de produits dangereux. (Le Président Jérôme Bignon est intervenu auprès du Premier Ministre).

Une épreuve de marathon de natation en eau libre est organisée dans le cadre de la sélection aux prochains Jeux Olympiques.

Le président Bignon y assistera.

q) Delta du Siné Saloum - Sénégal (Abdoulaye Sene)

Il s'agit d'asseoir la promotion du club auprès des autorités.

L'accueil d'une délégation des plus belles baies du monde a eu lieu. Le projet 2007 porte sur le développement d'une coopération en apiculture. Comme pour la Baie de San Francisco, un travail sur le désensablement est en cours. Un protocole a été signé avec la baie de Somme.

r) Baie de Bodrum - Turquie (Galip Gür)

La décision du gouvernement concernant la construction de nouveaux hôtels autour de la Baie a fait l'objet d'interventions du Président agissant au nom du club pour tenter d'arrêter un développement anarchique

Les acteurs locaux ne souhaitent pas de nouvelles constructions autour de la Baie, ni sa déforestation.

Un festival du film documentaire est envisagé du 5 au 10 juin : les différentes Baies sont sollicitées pour adresser des films.

s) Baie d'Halong - Viet-Nam

L'environnement est une préoccupation majeure. Un travail important de communication est réalisé auprès des habitants et va de le sens de ce que souhaitent les gouvernements et l'UNESCO. Des plans de conservations sont en cours.

Un pont est également en cours de finition entre Hong Hai et Ha Long City. De nombreux projets, dont un centre culturel flottant, sont en préparation.

t) Baie de Taghazout - Maroc (Mohamed Oudmine)

Le travail réalisé depuis 2000 a visé à accroître le partenariat avec les plus belles baies du monde. La protection de l'environnement est un souci majeur dans le développement économique de la Baie.

Il est prévu d'organiser un festival de la mer à Sidi Ifni en juillet 2006.

u) Baie de Tadoussac - Québec (Bruno Thérien)

Le représentant précise que les baleines vont très bien en Baie du Saint Laurent. Un travail important est réalisé sur le carrefour d'échanges. Le partenariat avec la Baie des Chaleurs se poursuit.

Le Président reprend la parole et précise que l'objectif visé est atteint : apprendre à mieux se connaître à travers un panorama de chaque baie.

Il conclut en affirmant que :

- Chaque Baie est active et consciente de l'intérêt identitaire de préservation.
- La force du club est le réseau qu'il représente et les valeurs qu'il porte.
- Nous devons renforcer le fonctionnement du réseau qui doit être interactif et attractif pour d'autres Baies.

Il s'agit bien sûr d'exister aux yeux du monde pour préserver et développer le patrimoine dont nous avons la charge. L'idée de base générale doit nous permettre de participer à la préservation d'un univers plus juste.

Les liens sont importants et les membres sont proches car des valeurs fondamentales communes sont partagées.

L'existence du club continue de s'affirmer : la preuve en est la possibilité de dire NON. Il s'agit bien d'être toujours plus fort, mieux organisé et d'essayer de faire « la course en tête ».

3) Rapport d'activité de l'Association (2005/2006) (Secrétaire Général-Bruno Bodard))

Le projet de la dernière assemblée générale sur une proposition d'exposition à l'Unesco sur les plus belles Baies du monde a bien vu le jour.

Michelle Pauly est remerciée pour le travail important réalisé ; le Secrétaire Général remercie également le Conseil Général de la Somme. Il s'agit d'un

premier pas vers un partenariat actif avec l'UNESCO. L'Association doit continuer de travailler pour avoir une plus grande reconnaissance encore de l'UNESCO. La présence cet après-midi du Ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche et de nombreux Ambassadeurs montre l'intérêt qui est porté au club.

L'année 2007 sera l'occasion de fêter le 10^{ème} anniversaire du club.

Au cours de différents voyages, il a été évoqué l'organisation possible d'un rallye avec un voilier entre les différentes Baies.

Il a été également demandé à certaines Baies de réorganiser leurs structures internes afin d'être plus efficace ; des exemples sont évoqués. Des paroles encourageantes vont vers ceux qui se sont investis.

L'un des moments les plus importants de l'année aura été la réunion du bureau qui s'est tenue au Canada. Lors de ce voyage, a été évoqué la mise en place d'un Carrefour d'échanges ; un consensus est en cours et le Président évoquera ce point.

Un grand merci aux présents et une pensée particulière pour ceux qui n'ont pu venir mais qui font partie de la grande famille.

Adopté à l'unanimité.

4) Rapport financier - Trésorier Hervé Laigo

Rapport financier arrêté au 30/09/2006

Les comptes sont distribués

Sont évoquées les Recettes :

- Cotisations 25 163.80 € (sans Baie des Chaleurs)
- Divers 9 000.00 €
(Sponsor : Banque de Santander : 5 000 €)
(Département Somme : 4 000 €)

Total Recettes : 34 163.80 €

Sont évoquées les Dépenses :

| | |
|--------------------|--|
| Déplacement | 8 448.83 € |
| Traductions | 1 346.54 € |
| Internet | 3 423.62 € (Hébergement site - traduction en Espagnol) |
| Frais bancaire | 107.42 € |
| Assemblée Générale | 478.40 € |

Divers 1 242.52 € (Impressions documents divers)

Total Dépenses : 15 047.33 €

Solde créditeur : 19 116.47 €

Solde cumulé : 23 227.95 €

(Il est précisé que la dernière Assemblée Générale à Bodrum n'a rien coûté au Club)

Adopté à l'unanimité.

5) Carrefour d'échanges

Le Président précise qu'il y a un malentendu sur ce projet et qu'il faut le dissiper. Il est nécessaire d'en parler de façon fondamentale. Trois points seront évoqués :

- **Historique**
- **Etude du Cabinet Desjardins Marketing**
- **Point de vue du Président**

1. Historique : (Jérôme Bignon)

« Il m'est apparu important qu'un véritable débat ait lieu sur ce projet. Pour nourrir ce débat,

- Il faut reprendre la chronologie ;
- Il faut examiner le contenu du projet.

Nous n'étions pas tous à Tadoussac en 2003 : Plusieurs baies ont rejoint le « Club » depuis cette date et d'autre part les représentations des Baies ont pu évoluer dans le temps. Notre mémoire collective se trouve dans les procès-verbaux d'assemblées générales que j'ai lus et relus.

I) HISTORIQUE DU PROJET

A- Avant 2003

Les assemblées générales de 2001 et 2002 expriment clairement le besoin pour le Club de se structurer différemment.

1 - 2001 : le procès-verbal évoque la création d'un secrétariat permanent et envisage de modifier les statuts pour évoluer vers une ONG.

2- 2002 : en annexe du procès-verbal figure une proposition de fonctionnement entre le Bureau Mondial et les Baies membres décrivant un partage des rôles autour de 4 axes :

- la promotion ;
- le protection ;
- la valorisation ;
- les engagements des Baies par rapport à la Charte.
-

B - 2003

1. 2003 constitue assurément un tournant puisqu'à l'occasion du 2^{ème} congrès mondial à Tadoussac, le 06 juin 2003, une déclaration est adoptée :

« Les membres du Club réaffirment leur adhésion au concept du développement durable dans la mise en valeur écotouristique de leurs baies.

Les membres du Club s'engagent à créer un forum d'échanges permanents.

Ils s'engagent à mettre sur pied une Fondation dont le but sera d'appuyer des projets d'échanges, de recherche scientifique et de promotion des baies.

Ils s'engagent à ce que le Club améliore son image et élabore un guide des meilleures pratiques.

Ils s'engagent à faire le nécessaire pour que le Club continue de se développer et qu'il puisse réaliser son 3^{ème} Congrès en 2005 »

2. Le procès-verbal de l'assemblée générale de Paris le 14 novembre 2003 reprend le discours du Président Guy ROUSSET faisant état de *la réalisation prochaine d'un « carrefour d'échanges permanents »*

Une étude de faisabilité subventionnée par une Agence Gouvernementale canadienne est évoquée.

Un forum sur Internet est également envisagé ainsi que le projet d'une fondation.

C - 2004

Le procès-verbal évoque une année de consolidation au cours de laquelle se poursuit « *le mise en place d'une fondation et du carrefour d'échanges* »

D - 2005

Lors de l'AG 2005 à Bodrum, un rapport de plus de 100 pages commandé au cabinet DESJARDINS Marketing et clôturé le 05 octobre 2005, est communiqué aux participants. Sans qu'aucune discussion n'ait été engagée sur le fond, l'AG est amenée à se prononcer sur la mise en place d'un carrefour d'échange réel et virtuel à Tadoussac au Québec.

Les conditions de cette délibération ont créé un malaise qui a trouvé un nouvel écho lors de la tenue du Bureau à Tadoussac les 12 et 13 février 2006.

E - Bureau de Tadoussac

Les membres du Bureau ont refusé de valider la procédure en cours. Les 3 lignes figurant dans le compte rendu du Bureau sont le fruit d'un compromis destiné à n'offenser personne et résumant la position prudente du Bureau : « bien qu'intéressé par la mise en place d'un carrefour d'échanges à Tadoussac, le Bureau a souhaité obtenir des précisions sur les liens effectifs de ce dernier et le Club mondial. »

Depuis février les semaines ont passé....

Il apparaît, à ce stade, qu'au delà de la chronologie, et donc du déroulement de l'histoire du projet, il faille aborder le fond, jamais discuté en AG.

II) CONTENU DU PROJET

La dimension chronologique relatant l'évolution, la maturation du projet doit être complétée par l'analyse du contenu.

Il ressort bien des différentes assemblées générales sus évoquées qu'un besoin de structurer le Club est exprimé dès 2001, besoin légitime, mais assurément difficile à satisfaire puisque ce projet est sur la table depuis cette date et que 5 ans après, le concept n'a manifestement pas été clairement validé.

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire attentivement le rapport déposé par Desjardins Marketing en octobre 2005.

Il n'est pas simple en quelques lignes de résumer les 100 pages et les annexes du rapport.

Les points essentiels paraissent les suivants :

1. L'étude confiée à Desjardins Marketing était une « étude de faisabilité ». Plusieurs fois reviennent les mots « projet de création, conditions de réalisation, définition des attentes et des besoins des membres », etc...

En d'autres termes, l'étude ne consacrait pas un concept préexistant dont elle aurait vérifié la faisabilité à Tadoussac, mais elle cherchait à définir le concept (page 6 du rapport).

- 2 . L'étude s'est fondamentalement appuyée sur l'opinion des membres du Club de la Baie de Tadoussac (ci après CBT)

- a) Au sujet, il est important de signaler le glissement opéré dans les documents officiels entre 2003 et 2005 sur la localisation du Carrefour.

En 2003, aucune allusion, ni dans la « Déclaration de Tadoussac », ni lors de l'assemblée générale à Paris, à une localisation physique à Tadoussac. En 2004 non plus.

C'est en 2005 que, dans le rapport Desjardins, une lettre de Guy ROUSSET évoque un mandat confié à la Baie de Tadoussac.

Ce rappel de mandat (page 6) indique que l'étude confiée concerne la faisabilité de la création d'un carrefour « dont le siège serait à Tadoussac ».

- b) Au delà de cette localisation, les membres du CBT sont évidemment favorables : 7/10 considèrent que c'est une excellente idée. Certains ont indiqué que cette idée novatrice et ambitieuse ne permet pourtant pas d'imaginer concrètement quel pourrait être le mode de fonctionnement.

Ils y voient dans un :

1^{er} temps : lieu virtuel : gros site internet (page 12)

2^{ème} temps : lieu physique : petit musée (page 13)

CBT s'interrogent sur le lien entre CPBBM et le Carrefour d'échanges (page 14)

➔ serait-il une extension du secrétariat général en Amérique du Nord ?

3 membres CBT souhaitent s'impliquer fortement.

6 membres CBT plus modérément.

3. Le Club des plus Belles Baies (pages 16 à 18)

Le cabinet Desjardins Marketing reconnaît que ses tentatives pour recueillir l'avis des autres Baies a eu « peu de résultat » (page 16).

Les répondants, soit 8 baies sur 28 : plusieurs besoins sont évoqués mais les répondants ont une vraie difficulté à décrire leur vision du Carrefour d'échanges.

➔ serait-il géré par le secrétariat général (bureaux régionaux - direction délibératoire) ?

Certains souhaitent s'impliquer activement, d'autres plus nombreux ne manifestent qu'un intérêt à collaborer.

4. 16 pages sont consacrées à l'analyse d'organisations comparables (pages 21 à 37).

5. Le rapport développe un chapitre sur la définition du concept (pages 37 et suivantes)

- à partir d'un atelier de créativité (voir page 9 sa composition)
- le concept propose un outil de commercialisation du Club PBBM. Il doit être un outil fonctionnel et opérationnel et pas un outil administratif.
- un lieu physique (page 43) : « Le carrefour d'échanges devrait voir le jour à Tadoussac puisque l'idée a été proposée par le CBT ». (sic !)

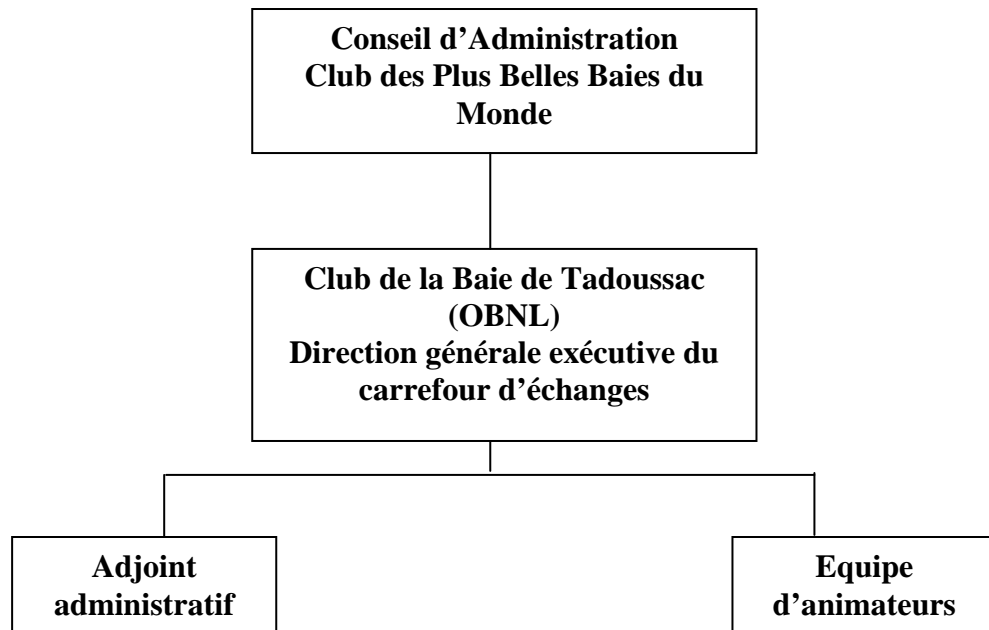
Un autre carrefour devrait voir le jour au Vietnam ?

- cette suggestion n'a été formulée par personne...
- lieu de démonstration, matériel promotionnel
- lieu d'interprétation guide - salle de conférences 20 personnes
- un lieu de rassemblement virtuel (page 44)
- une équipe multidisciplinaire mobile

Un organigramme :

- le Carrefour d'échanges relève du CBT - direction exécutive « cédée » au CBT par CPBBM
- le Carrefour d'échanges relève de l'assemblée générale Club PBBM mais sa direction incombe au CBT.

**Assemblée générale
Club des Plus Belles Baies du
Monde (OBNL)**



III) LES QUESTIONS A REGLER

L'analyse de l'étude Desjardins Marketing démontre à l'évidence qu'il y a beaucoup de questions sans réponse sur le projet, même si la nécessité de structurer l'organisation du réseau que constitue le Club est indiscutable.

Les questions qui doivent être délibérées sont les suivantes :

1. Carrefour d'échanges
 - a) Est-il un lieu réel ?
 - b) Un lieu virtuel ?
 - c) Peut être entre les deux ?
2. Peut-il y avoir plusieurs Carrefours d'échanges ?
3. Quel est le lien organique du ou des Carrefours d'échanges avec le Club des PBBM ?

Je mesure bien, en concluant cette note, la situation paradoxale qui est la mienne.

J'ai le sentiment profond qu'une ambiguïté subsiste sur ce projet. C'est bien la raison pour laquelle je souhaite que le débat ait lieu.

Partons du principe que tout le monde est de bonne foi et que si malentendus il y a, ils sont dus à l'éloignement, à l'incompréhension et non à une quelconque manœuvre de quiconque.

Je voudrais donner mon point de vue puisque, après tout, il m'appartient, comme président, de prendre mes responsabilités.

▼ Je considère que l'idée de formaliser et rendre actif le réseau que constitue les Baies est excellente.

▼ Je pense qu'un Carrefour d'échanges virtuel, reposant sur un site internet, et animé par un permanent à temps partiel est une première étape indispensable.

▼ Je pense que le Carrefour d'échanges virtuel doit être complété par plusieurs Carrefours physiques.

- incorporés dans les « Maisons de Baies »
- sur la base du volontariat
- regroupant des spécificités scientifiques, culturelles ou sociales

▼ Je pense que le réseau des Carrefours d'échanges le virtuel et les réels doivent fonctionner.

- sous l'impulsion du secrétaire général
- sous le contrôle du bureau mondial

avec faculté éventuelle de délégation par celui-ci à une personne ou un groupe de personnes dans le cadre d'un mandat écrit, émis par le bureau et pour une durée déterminée.

Je vous remercie d'en délibérer.

Etude du Cabinet Desjardins Marketing

- Il est effectué un certain nombre de constats
- Il est dommage qu'il n'y ait pas eu de discussions sur ce rapport.

- Il est fait référence à la discussion qui s'est aggravée lors du voyage du bureau à Tadoussac au Canada.

En fait, il y a :

- ⇒ Un problème de clarté
 - ⇒ Une tension à gérer
 - ⇒ Un malentendu à régler
- } ⇒ Avec une vraie nécessité d'avancer

Le contenu du rapport de Desjardin est reprécisé :

- Il est conçu comme une étude de faisabilité (concept pertinent, réalisable physiquement - avec utilisation de l'internet).
- Un questionnement des promoteurs (Tadoussac) a été réalisé.
- Le concept est à éclaircir ; s'agit-il :
 - D'un lieu virtuel, un portail,
 - D'un lieu physique (et dans ce cas, quel est le lien entre le lieu et le club).
- Huit Baies sur 28 ont répondu, est-ce la preuve que ça n'intéresse pas ou est-ce trop « peu clair ». Problème de lisibilité, d'implication, d'intérêt.
- Le concept précisé par le cabinet Desjardins prévoit le carrefour d'échange comme un outil de commercialisation, un lieu virtuel, un endroit physique.... et certainement pas comme un outil administratif supplémentaire.
- L'organigramme prévoit la direction exécutive par la Baie de Tadoussac.

Les questions des uns et des autres prouvent que le concept n'est pas clair dans l'esprit de tous. Le président s'attache à éclaircir les différents points en reprenant les arguments évoqués ci-dessus.

La question qui demeure et qui ressemble à un sentiment général : Est-ce une organisation nouvelle créée sans avis, sans accord des uns et des autres ?

Il est donc nécessaire d'éclaircir cela au travers des trois points que précise le président :

- ⇒ Structurer l'organisation du réseau du club.
- ⇒ Le carrefour d'échanges est-il un lieu virtuel ou réel ou les deux.
- ⇒ Quel est le lien organique entre le club et le carrefour d'échange.

Le Président rappelle la fondamentale nécessité de lever le malentendu.

Il donne son point de vue :

- ⇒ Le carrefour d'échange peut être un lieu virtuel animé par un permanent ; cela serait une opportunité formidable.
- ⇒ Le carrefour d'échange virtuel peut être complété par un ou plusieurs carrefours d'échanges physiques en partenariat avec certaines Baies (avec comme support les maisons des Baies) dans le cadre du bénévolat
- ⇒ Il doit y avoir un lien organique fort entre le carrefour d'échange et le club en fonctionnant sous contrôle du bureau, avec des mandats compréhensibles et transparents et avec des comptes rendus de fonctionnement.

Le Président conclut en affirmant sa volonté de fonctionner dans l'esprit des fondateurs.

Avis de la Baie de Tadoussac - Canada

Le représentant précise qu'il n'y a rien de problématique dans la proposition du Président. Il considère qu'il s'agit d'un outil, d'une opportunité qu'il faut saisir.

Avis de la Baie de Puerto Galera - Philippines

Il y a espoir pour l'avenir, la proposition du Président est très appréciée.

Avis de la Baie de Porto et Girolata - Corse

Le représentant précise que, pour lui deux conditions sont nécessaires

- L'impulsion du Secrétariat Général
- Le contrôle du bureau

Les autres avis visent à remercier le Président pour la clarté et la sagesse de sa présentation et de ses propositions. Il s'agit donc d'aller de l'avant dans un esprit de clarification et de démocratie.

Les participants sont dans un esprit d'appui des propositions du Président, le représentant du Brésil (Enrique Litman) intervient en ce sens.

Est évoqué ensuite par le représentant de la Baie du Mont Saint Michel (Louis Thébault) le financement de l'opération.

Des questions sont posées par la responsable de la Baie de San Francisco (Ellen Sampson) :

Comment est envisagée la structure ?

Quel est le but et le produit final de ce but ?

Le Président répond que le but est l'échange sur la vie des Baies, il faut commencer modeste. Il peut y avoir des contributions scientifiques à la vie des Baies. L'idée est de mutualiser pour faire avancer plus vite les Baies qui sont en retard par rapport aux autres.

L'intervention du Trésorier vise à remercier la Baie de Tadoussac ; il convient qu'il y a un vrai besoin du carrefour d'échanges afin de mieux se connaître (qui sommes-nous ? quelles sont nos structures). Il évoque la maîtrise d'œuvre et convient de son accord avec le Président.

Une proposition de création d'une commission émane d'un membre qui souhaite affirmer une place pour la Baie de Tadoussac.

Le Président précise que c'est déjà le cas et qu'un représentant fait partie du groupe.

Il réaffirme ses propositions et reprécise que cela doit se faire avec le temps, en nuance sous le contrôle du bureau qui est mandaté pour la mise en place de la structure.

Le projet est voté à l'unanimité.

La séance est close à 12H25.

5 OCTOBRE 2006

14H15

Le Président propose de réaffirmer le vote de ce matin.

Il reprécise les questions, il s'agit de :

- 1) Formaliser et officialiser le réseau des Baies.
 - Unanimité
- 2) Créer un carrefour d'échanges virtuel animé par un professionnel permanent est une première étape.
 - 1 abstention

- 3) Compléter ce carrefour virtuel par plusieurs carrefours physiques animés par des bénévoles dans le cadre des maisons des Baies.
 - Unanimité
- 4) Faire fonctionner le réseau du carrefour virtuel avec le mandat du bureau mondial et l'approbation du Secrétaire Général de l'association
 - Unanimité

5 octobre 2006

Après-midi

1) Site des Plus Belles Baies du Monde :

Site en espagnol : présentation rapide, le site existe.

Un vrai souhait est émis pour une prochaine traduction en Portugais
+ 478 % de visiteurs depuis 2004.... (cf M. Pauly)

2) Actions spécifiques avec label 10^{ème} anniversaire :

1. Route des voiliers : mise en place d'un projet de parcours Manche-Atlantique à bord d'un catamaran nommé Baies du Monde. Il passera de Baie en Baie apporter un objet symbolique (un dauphin).

Départ de Bretagne pour arriver à Sétubal en ayant transité par différentes Baie de la Manche et de l'Atlantique.

La réception du voilier doit être organisée par Sétubal

2. Salon ITB de Berlin de mars 2007 : présence du Club.

3. Projet de création d'une Académie visant l'objectif de renforcer la vision artistique des baies par l'imaginaire des peintres originaires des Baies. Lancement officiel prévu en Baie de Chaleurs en 2008.

3) Projet de livre sur les Baies :

Le photographe est originaire de la Baie de Somme. Une présentation du projet est réalisée ; un ouvrage sur la Baie de Somme est en cours d'édition.

Un zoom sur les paysages, la vie et les hommes est réalisé au travers de cet ouvrage. L'idée est en fait de faire un livre par Baie.

L'éditeur souhaite un soutien logistique d'accompagnement sur place lors de la présence du photographe. Il assure le risque financier.

Une exposition pourrait être également réalisée.

4) Projet d'une série documentaire télévisée pour TF1 :

Le réalisateur (Jean Marc Leblon) précise que la série est signée avec TF1 et va commencer.

Le concept est que, au-delà du club, les habitants des Baies doivent également être fédérés dans ce projet.

Il précise que les trois premières Baies choisies (Golfe du Morbihan-Baie de Quiberon, Baie de Mindelo, Baie des Chaleurs) sont suffisamment différentes et que la beauté des paysages justifie vraiment leur appartenance au club.

Il reste 1 an et 3 mois pour réussir les trois premiers films. Si c'est le cas, l'espoir est fort de réaliser « un tour du monde » en 30 Baies.

NB : le Conseil Général du Morbihan a donné son accord pour l'accueil de l'équipe.

Un complément de financement est souhaité et pourrait faire l'objet d'un partenariat au travers des génériques.

△ Chaque film sera de 52 minutes, deux facettes porteront sur la saison basse et la saison haute avec les problèmes de « surfréquentation ».

L'intérêt régulateur du club est évoqué.

5) Radiations :

Le Président précise qu'en phase de construction, on préfère rassembler plutôt qu'exclure.

Mais certains ne paient pas la cotisation et ne participent pas à la vie du club. Il a donc été décidé de proposer des exclusions si ces deux règles ne sont pas respectées ou si des raisons valables ne sont pas invoquées.

Il s'agit là d'une juste rigueur à mettre en place sachant qu'un retour au travers d'une nouvelle candidature est toujours possible.

La règle est adoptée à l'unanimité.

Une question est posée sur la signification de « non participation ».

Une autre question porte sur le nombre de 30 Baies prévues initialement. Il est précisé que cela n'est pas écrit, ni dans les statuts, ni dans la charte. Il est proposé de définir des critères précis d'exclusion tout en ne limitant pas forcément à 30. L'idée de la création d'un statut d'essai est évoqué.

Un participant précise que le plus important est la qualité et non la quantité ; la reconnaissance par l'UNESCO participe de cela.

Un avis précise qu'il n'est certainement pas une bonne idée de limiter le nombre ; toutefois des critères pourraient être établis.

Le Président effectue la synthèse et confirme la difficulté à prendre une décision. Il précise que les règles du jeu doivent être transparentes. Cette réflexion de fonds mérite d'être prolongée afin d'être affinée.

L'idée d'un cahier des charges est évoquée. Le débat reste ouvert à la réflexion.

- | | | |
|---------------------------|----------------|----------------------------------|
| • Fjord de Geiranger | Norvège | } représentent les cas à traiter |
| • Baie de tous les Saints | Brésil | |
| • Table Bay | Afrique du Sud | |
| • Backwaters | Inde | |
| • Bantry Bay | Irlande | |

Après constat de carence, il est considéré à l'unanimité qu'elles ont quitté le club.

6) Admissions :

Sont candidats :

a) Les représentants de la Baie de Lang Co au Vietnam viennent présenter leur Baie à la tribune. Un diaporama vient expliciter la présentation

verbale et démontre la qualité de la présentation notamment en ce qui concerne les sites classés par l'UNESCO au patrimoine mondial. Une présentation du site, de ses abords et de ses attraits (biodiversité, système écologique ...) est effectuée avec enthousiasme.

b) Ensuite interviennent les représentants de la Baie de Chétaibi en Algérie. Chétaibi est un petit village d'une région très boisée, la Baie est entourée de zones montagneuses.

Un film vient illustrer la présentation. Il y a une absence quasi-totale de toute source de pollution (10 voitures dans le village !), pas d'agression industrielle. La protection des abords de la Baie est importante en terme de développement durable. Les constructions nouvelles sont très cadrées ainsi que les nouveaux équipements touristiques.

c) La délégation chinoise présente ensuite la Baie de Qing Dao qui espère vivement rejoindre le club. Un film vient appuyer le discours. L'attractivité de la ville et de la Baie sont mis en valeur au travers des activités quotidiennes, industrielles, sportives, culturelles des habitants.

Le Président propose que la réflexion continue et précise qu'une délégation se rendra sur les différents sites pour une décision du bureau sur leur admissibilité avant le congrès 2007.

Seraient candidates en 2007 : la baie de Donegal (Irlande), la baie de Cartagena (Colombie), la baie de Puerto Williams (Cap Horn)

Avant la clôture de la partie statutaire, est présenté le projet de congrès 2007 qui se déroulera la première semaine d'octobre 2007 à Praia do Rosa (Etat de Santa Catarina - Brésil). Le programme est présenté au travers d'un diaporama.

Les dates précises seront communiquées prochainement.

La journée se termine sur quelques mots du président qui invite les participants à se rendre à l'inauguration de l'exposition « Préserver pour Développer » en présence des autorités de l'UNESCO.

Vu le Président,

Jérôme BIGNON

Aux membres ayant assisté à l'Assemblée générale du 5 octobre 2006 :
(Une réponse par baie)

Suite aux présentations faites à l'Unesco, seriez-vous favorables à l'admission de :

Baie de Qing Dao (Chine) oui non

Baie de Chétaibi (Algérie) oui non

Baie de Lang Co (Vietnam) oui non

Nom (le responsable de la délégation) :

Prénom :

Représentant la baie de :

Fait à : le

Signature

A retourner par Email au Secrétaire général - Bruno Bodard
ou par Fax 00 33(0)2 97 47 29 29